

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 06-470-1936 Dégrèvements, entrepôt fictif, remise, taxe successorale et droits de mutation par décès, réduction de pénalité pour défaut d'enregistrement, remboursement d'indu, rôles divers, exercices 1935 et 1936.

n° 06-470-1936

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 janvier 1936

Numéro JO
n° 470 du 31/01/1936

Date du numéro
31 janvier 1936

TEXTE INTÉGRAL

9 janvier 1936, est arrêté à la somme de 18 000 francs (dix huit mille francs) et rendu exécutoire le rôle de 1936 de l'impôt des il cence.